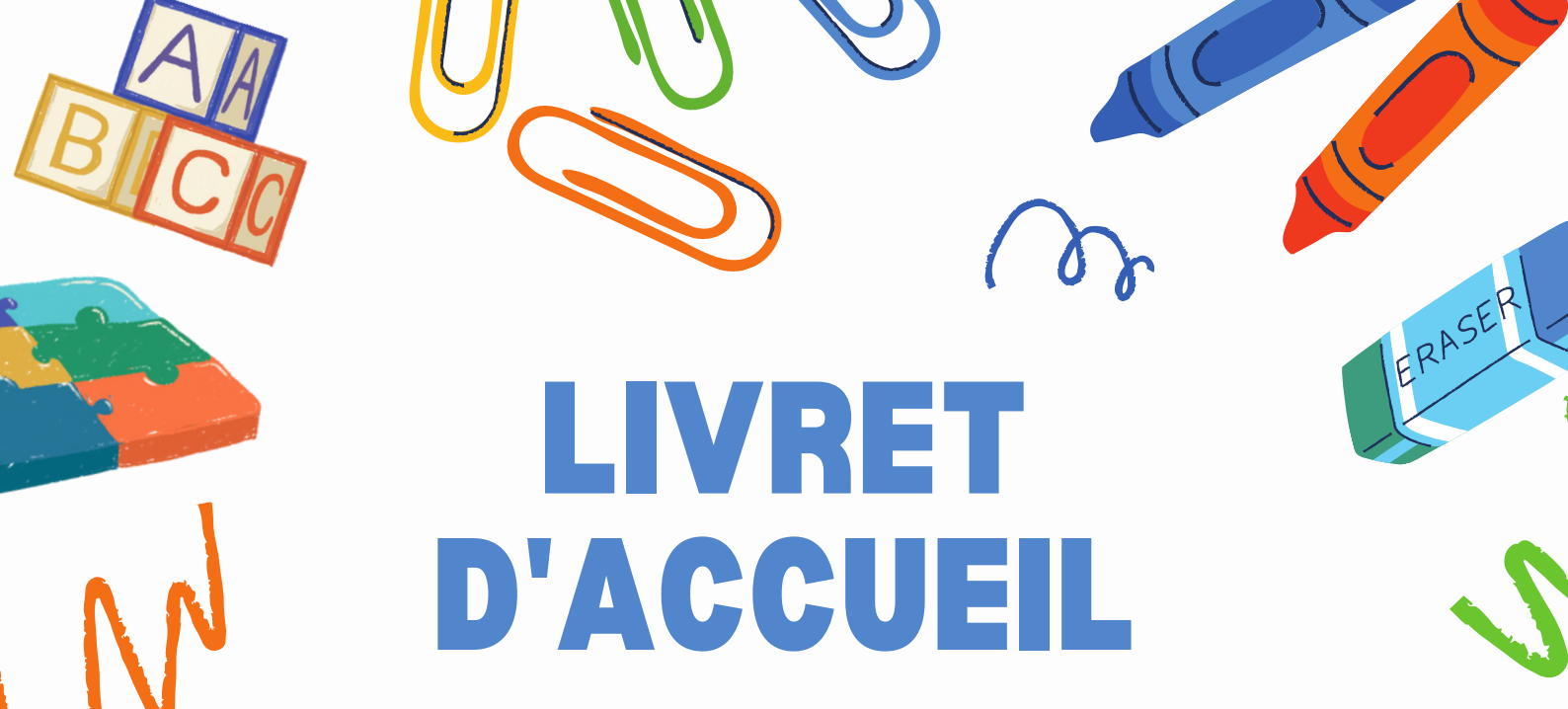




LIVRET D'ACCUEIL



Ecole Maternelle
Kergomard

2025-2026





L'école maternelle : qu'est-ce que c'est ?



Bienvenue à vous et à votre enfant.

Vous venez d'inscrire votre enfant à l'école maternelle. Cette première rentrée est un événement unique et important dans sa vie.

Ce document vous aidera à préparer sa première scolarisation.

Bulletin officiel N° 25 du 24 juin 2021 :

L'école maternelle est une école bienveillante, plus encore que les étapes ultérieures du parcours scolaire. C'est aussi une école ambitieuse qui s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. Sa mission est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, pour affirmer et épanouir leur personnalité, pour exercer leur curiosité sur le monde qui les entoure, tout en respectant le rythme de développement de chacun. En montrant à chaque enfant qu'il est capable d'apprendre avec succès dans toutes sortes de situations, l'école maternelle l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir et de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. En lui apprenant à collaborer avec les autres, notamment par le jeu, elle place la socialisation comme l'une des compétences fondamentales à acquérir.

Notre école maternelle est ouverte aux enfants de 3 à 6 ans :

PS = Petite Section / **MS** = Moyenne Section / **GS** = Grande Section

LE CHOIX DU MULTI-NIVEAU

Nous faisons le choix pédagogique du multi-niveau afin de faciliter l'entrée à l'école des plus jeunes, développer le tutorat et la coopération entre élèves. Le multi-niveau est tout aussi bénéfique aux plus jeunes qu'aux plus âgés, qui, en expliquant et en montrant des choses aux petits développent leurs propres apprentissages, leur empathie et la précision de leur langage.

Pour une bonne scolarité à l'école maternelle :

ASSIDUITÉ

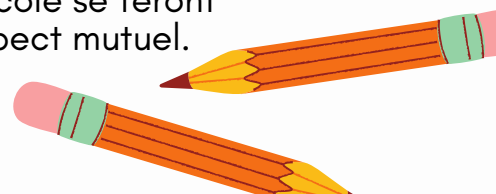
Depuis 2019, **l'instruction est obligatoire à 3 ans.**

La scolarité à l'école maternelle implique donc une fréquentation régulière et assidue indispensable aux progrès de votre enfant.

Votre enfant est absent ? Merci de **prévenir** l'école dès le matin par téléphone (laisser un message): **04.74.61.05.02.**

Chaque absence devra être **justifiée par écrit** sur papier libre, ou par mail: **ce.0010944w@ac-lyon.fr.**

Les relations et communications entre parents et école se feront dans la bienveillance, la confiance et le respect mutuel.



Que fait-on en maternelle ?

3 SPÉCIFICITÉS



UNE ÉCOLE ADAPTÉE AUX JEUNES ENFANTS

- ▶ Accueillir les enfants et leurs parents dans le respect mutuel
- ▶ Accompagner les transitions et travailler en partenariat
- ▶ Tenir compte du développement de l'enfant
 - ▶ évaluation positive



APPRENDRE ET VIVRE ENSEMBLE

- ▶ comprendre la fonction de l'école
- ▶ se construire comme personne singulière au sein d'un groupe



DES MODALITÉS PARTICULIÈRES D'APPRENTISSAGE

- ▶ en jouant
- ▶ en réfléchissant et en résolvant des problèmes
- ▶ en s'exerçant
- ▶ en se remémorant et en mémorisant

5 DOMAINES

LANGAGE

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions (oral et écrit)

ACTIVITÉ PHYSIQUE

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

EXPLORER LE MONDE

Se repérer dans le temps et l'espace, explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

NOMBRES, FORMES ET GRANDEURS

Acquérir les premiers outils mathématiques

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques



La communication



Les mails

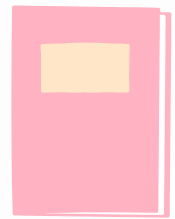
Ils sont à **privilegier** pour toute communication (signaler une absence, donner une information, demander un RDV...):

ce.0010944weac-lyon.fr

La cahier de liaison

Nous vous le transmettrons uniquement lorsque nous aurons des informations à vous communiquer. Veuillez vérifier le sac de votre enfant afin de voir s'il est dedans.

Pour une plus grande efficacité, merci de nous retourner les documents **signés** dès le lendemain.



Le téléphone

Seulement pour les communications urgentes.

Nous n'avons pas de secrétariat.

Laissez un message vocal pour que l'on puisse vous rappeler.

04.74.61.05.02

"Toute mon année" : site de l'école

Site et application mobile gratuits. Nous utilisons plusieurs fonctionnalités dans Toute mon année :

- la partie site d'école où nous publions des nouvelles, des documents et informations utiles et importantes.
- et pour chaque classe : la partie blog de classe pour publier des articles sur un mur commun à toute la classe (seuls les parents de la classe peuvent voir ce qui y est publié par les enseignant(e)s). Nous y écrivons des articles pour vous montrer les projets vécus par vos enfants.



Qui fait quoi ?

1.

L'INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE (IEN)

L'Inspection de l'Éducation nationale gère l'organisation scolaire, les personnels enseignants, la scolarité et la vie scolaire de toutes les écoles d'une même circonscription. Elle est dirigée par un(e) inspecteur/trice de l'éducation nationale (IEN) assisté(e) par des conseillers pédagogiques de circonscription (CPC), une enseignante DICS (dispositif inclusion et climat scolaire), et une assistante.

Notre école dépend de la circonscription de Poncin, dont l'Inspectrice est Mme Boyer-Gouillard.

2.

LE DIRECTEUR / LA DIRECTRICE

Le directeur est un enseignant. Il a la charge d'une classe. Pour effectuer une partie du travail de direction, il est remplacé auprès des élèves un jour par semaine (mardi). Il revient au directeur, dans le cadre du projet d'école, d'assurer la coordination nécessaire entre les enseignants, d'animer l'équipe pédagogique et de veiller au bon déroulement des enseignements. Il anime, impulse, pilote et préside le conseil d'école.

Il reçoit les parents pour les inscriptions ou à leur demande, organise les élections des représentants de parents d'élèves. Et bien d'autres choses encore ! Le directeur de l'école Kergomard est M.Morand.

3.

L'ENSEIGNANT.E

Les enseignant.e.s de la maternelle ou de l'élémentaire reçoivent la même formation. Ils/elles peuvent assurer toutes les classes de la maternelle au CM2. L'enseignant.e de maternelle marque une rupture avec la nounou ou les puéricultrices de la crèche puisque, avec lui/elle, l'enfant devient un élève.

Les enseignant.e.s de l'école Kergomard sont Mme Rineau (PS/MS), Mme Gal (PS/MS), Mme Carrichon (PS/GS) et M.Morand (MS/GS) .

4.

L'ATSEM (AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ DES ÉCOLES MATERNELLES)

Dans notre école, trois temps complets d'ATSEM sont répartis sur 4 classes avec priorité mise sur les classes accueillant des petites sections. Mme Jaffali et Mme Goutagny travaillent à temps complet et Mme Vasseux et Mme Torremocha travaillent à mi-temps.

Avec l'enseignant, elle joue un rôle très important dans la classe. Elle surveille les enfants, prépare les éléments pour les différentes activités, encadre certains ateliers, accompagne aux toilettes, surveille le dortoir, aide les enfants à s'habiller, installe et range le matériel, veille à l'entretien et à l'hygiène des locaux... Elle mérite le même respect que l'enseignant.

5.

LES RPE (REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES)

Les Représentants des Parents d'Élèves :

- Ils/elles jouent un rôle de relais et de médiateur
- Ils/elles donnent leur avis et émettent des suggestions sur le fonctionnement de l'établissement
- Ils/elles participent aux conseils d'école et font partie des instances de représentations

--> il est donc important de participer à leur élection au mois d'**octobre** et de les identifier. Vous pouvez également vous **engager** dans ce rôle en vous rapprochant du directeur d'école le moment venu (un appel aux candidatures sera fait dans les semaines qui suivent la rentrée).

6.

LA MAIRIE

La commune a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

L'organisation de la restauration scolaire et de la garderie relève de la commune. A ce titre, elle gère les personnels non-enseignants (ATSEM, Agents Périscolaires).



Qui fait quoi ?

Partenaires et réseau d'aide



7. L'INFIRMIÈRE PMI / LE MÉDECIN - L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE

L'infirmière PMI reçoit les enfants de moyenne section nés sur une période définie pour un bilan complet (développement psychomoteur, vue, audition, dentition).

Le médecin scolaire définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant si nécessaire. Il aide à l'élaboration et valide les PAI (Projet d'accueil individualisé) autorisant notamment la délivrance de médicaments sur temps scolaire, l'organisation liée aux régimes alimentaires spécifiques, les aménagements d'horaires. Il reçoit des élèves de GS pour des bilans si besoin.

8. LE RASED / LA PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

- **Le RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté) peut intervenir dans l'école, sur demande des enseignants et avec l'accord des familles, soit au sein de la classe, soit dans une classe à part, de manière individualisée ou par petits groupes. Il existe deux types d'enseignants : le maître E pour les difficultés d'apprentissage scolaire et le maître G pour les enfants qui ont du mal à s'adapter à l'école et aux exigences scolaires.
- **Le/la psychologue scolaire** travaille dans plusieurs écoles et peut intervenir à la demande de l'enseignant.e si ce/ette dernier constate des difficultés. Avec l'accord des parents, il/elle peut faire un bilan et proposer un suivi de l'enfant ou des conseils aux familles et à l'équipe pédagogique.

9. L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT / L'AESH

- **L'enseignant.e référent.e** fait le lien entre les familles, l'équipe éducative et l'ensemble des professionnels qui accompagnent les élèves en situation de handicap.
- **Les AESH** assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible.

10. LE CMP

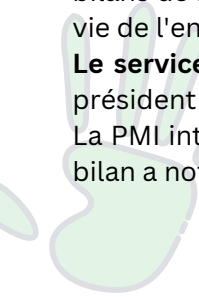
Le Centre médico-psychologique (CMP) est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui regroupe aussi bien des soignants (médecins psychiatres, psychologues cliniciens, infirmiers, orthophonistes, psychomotriciens...) que des travailleurs sociaux (assistants de service social, éducateurs...). Ses principales missions sont : accueillir et orienter les jeunes et leurs familles ; organiser des actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et d'interventions à domicile ; apporter du soutien et des conseils aux familles ; prendre en charge des jeunes présentant des difficultés affectives, psychologiques ou familiales ; orienter, si besoin, les jeunes vers des structures adaptées.

11. LE CMS / LA PMI

Le **centre médico-scolaire (CMS)** dépend du Ministère de l'Éducation Nationale. Il a pour mission d'organiser les bilans de santé, de sensibiliser les élèves et les familles aux problématiques de santé et d'améliorer la qualité de vie de l'enfant au sein des structures éducatives. Il s'occupe des élèves de GS.

Le service de protection maternelle et infantile (PMI) est un service départemental, placé sous l'autorité du président du conseil départemental et chargé d'assurer la protection sanitaire de la mère et de l'enfant.

La PMI intervient dans les écoles maternelles et effectue un bilan de santé auprès des enfants de 3 à 5 ans. Ce bilan a notamment pour objectif de dépister d'éventuels troubles auditifs et visuels.





Conseils de rentrée

L'ENTRÉE EN MATERNELLE :

UNE ÉTAPE IMPORTANTE QUI SE PRÉPARE BIEN AVANT LA RENTRÉE.

- **Accompagner votre enfant le premier jour :**

C'est indispensable. Montrez-vous sûr.e de vous, il/elle sera sûr.e de lui/elle !

- **Marquez son prénom sur les vêtements :**

Afin que tout le monde sache que ce sont ses affaires.

- **Vous êtes ému.e, c'est normal !**

Rassurez-le/la, dites-lui que vous partez et que vous allez revenir le chercher, sans oublier le bisou, mais ne vous attardez pas trop.

- **Laissez-le/la apporter son objet familier (doudou, photo)**

C'est le lien rassurant avec la maison (mais on essaye d'éviter la tétine en la laissant dans le sac pour la sieste éventuellement).

- **Il/elle ne vous dit rien sur l'école?**

C'est normal, c'est son jardin secret et détailler ou résumer une journée est une compétence qui n'est pas simple.

- **Respectez les heures d'entrée et de sortie:**

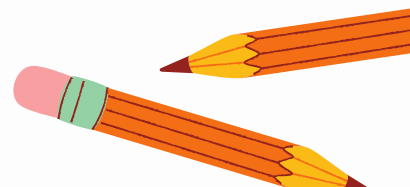
Votre enfant se sentira intégré dans le groupe et pourra profiter calmement de ses camarades et des coins jeux durant l'accueil. Le retard du soir est pour lui source d'inquiétudes.

- **Un bobo, une dispute...?**

Rassurez-le/la, l'école, cela fait partie des apprentissages autour de la socialisation. Dites-lui qu'il/elle peut venir se confier aux adultes de l'école qui sont toujours là pour régler tous les petits problèmes, et assurer son bien être.

- **Un doute, un problème, un besoin...?**

Parlez-en à l'enseignant.e, votre enfant sera sensible à la confiance réciproque entre l'école et la famille.





Pour bien vivre à l'école

Je commence à accepter
la séparation
avec mes parents.

Je commence à gérer seul
mes besoins corporels.*
(continence, toilettes)

* Hors pathologie

Je joue avec les
autres enfants.
Je partage les
jeux.



Je réagis aux
sollicitations.
Je regarde et
j'écoute quand
on me parle.

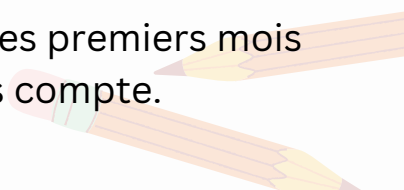
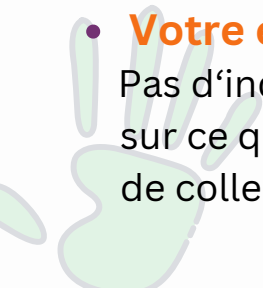
Je commence
à faire des
choses tout seul.

Je commence à gérer
mes frustrations.
Je suis bienveillant avec
les autres.

Je suis capable d'attendre un peu
pour avoir une réponse
ou obtenir quelque chose.

• **Votre enfant ne maîtrise pas toutes ces compétences ?**

Pas d'inquiétude ! Il s'agit là de repères qui vous serviront d'indicateurs sur ce qu'il.elle devra maîtriser progressivement au cours des premiers mois de collectivité. Chaque enfant est unique et nous en tenons compte.





Aider son enfant à devenir élève

Entrer en maternelle c'est entrer dans une collectivité qui a ses règles de vie

LE RESPECT / LA BIENVEILLANCE

A l'école maternelle, on apprend à devenir élève :
On apprend à respecter les autres (camarades et adultes),
à prendre soin du matériel, à faire preuve de solidarité, mais aussi à ne pas crier, mentir, dire de gros mots, taper ou blesser ses camarades.

Cependant votre aide est indispensable pour nous aider à apprendre ces notions à votre enfant.

GÉRER SES FRUSTRATIONS

Accompagnez-le/la à la maison pour apprendre à gérer ses frustrations:
Apprendre à jouer ensemble, à attendre son tour, à partager,
à accepter de perdre...

APPRENDRE LA POLITESSE

C'est aussi à la maison que l'on apprend les règles de politesse
« Bonjour », « Au revoir », « S'il te plaît », « Merci », « Est-ce que je peux... »

DEVENIR AUTONOME

A la maison, on peut aussi commencer à apprendre à se moucher, aller aux toilettes seul, s'habiller, mettre son manteau et ses chaussures ...

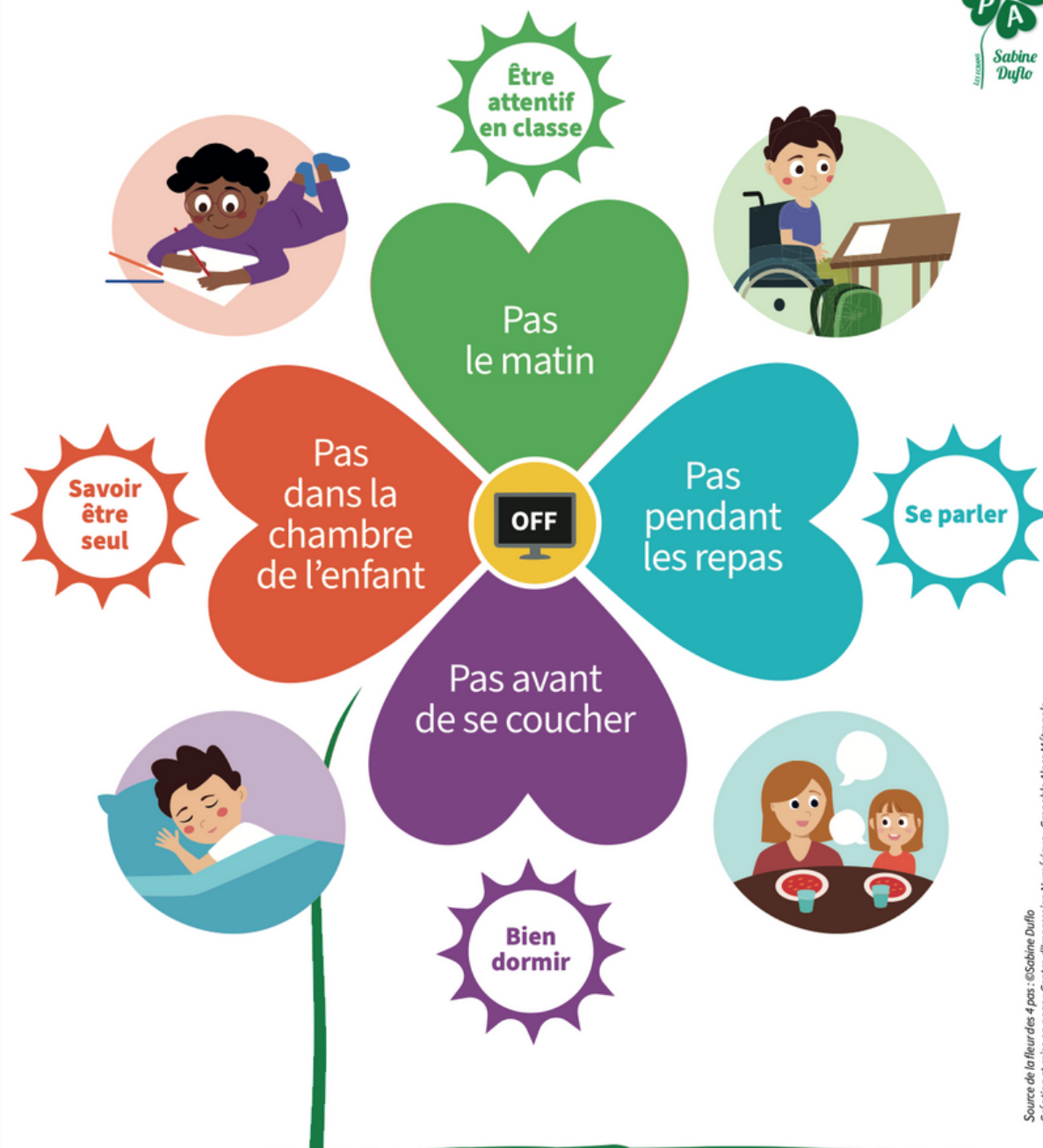
Pour l'aider à devenir autonome :

- Choisir des vêtements pratiques (éviter les salopettes, bretelles, body...)
- Préférer des chaussures à scratch plutôt qu'à lacets
- Préférer des moufles plutôt que des gants à doigts
- Marquer ses affaires à son nom pour les retrouver facilement
- Laisser les jeux et jouets à la maison (Evite les conflits et les pertes)

Ainsi vous aiderez votre enfant à être fier.e de réussir seul.e un maximum de choses.



Mon enfant face aux écrans



Source de la fleur des 4 pas : ©Sabine Duflo
Création et mise en page : Centre d'Impression Numérique - Grenoble Alpes Métropole

**4 TEMPS SANS ÉCRANS
=
4 PAS POUR MIEUX AVANCER**

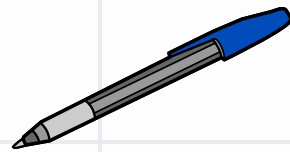
Mettre en place ces 4 temps dès aujourd'hui, c'est aider votre enfant à développer :

- ▶ son langage / son vocabulaire
- ▶ sa pensée / son imagination
- ▶ son autonomie / sa capacité à être seul
- ▶ sa capacité à distinguer Réel et Virtuel



Agenda

Les pré-visites :



Au mois de juin, nous vous proposerons de participer à deux temps d'accueil importants:

- L'accueil des parents lors d'une réunion d'information et de présentation des locaux.
- L'accueil des futurs élèves sur un créneau horaire après la classe afin vivre un temps dans la classe durant lequel seront proposées plusieurs activités : manipulation, construction, jeux d'imitation, lecture d'album, chanson. Vous pourrez poser toutes les questions que vous voulez aux enseignant.e.s

Le calendrier scolaire 2025/2026

RENTREE	Lundi 1er septembre 2025
Vacances d'automne	du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025 au matin
Vacances de Noël	du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026 au matin
Vacances d'hiver	du samedi 7 février 2026 au lundi 23 février 2026 au matin
Vacances de printemps	du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026 au matin
Pont de l'Ascension	vendredi 15 mai 2026
Début des vacances d'été	samedi 4 juillet 2026

La rentrée échelonnée (petite section)

La première entrée à l'école est une étape importante dans la vie d'un enfant, source d'émotions fortes pour ces élèves en devenir, tout comme pour leurs familles. Une première rentrée réussie joue un rôle important pour poser les bases d'une relation de confiance réciproque et apaiser l'anxiété. C'est dans cette optique que l'équipe enseignante fait le choix pédagogique d'une rentrée échelonnée en petite section.

Qu'est-ce que la rentrée échelonnée en maternelle ?

Il s'agit d'une organisation particulière garantissant une prise en charge individualisée de chaque enfant pour lui permettre d'appréhender de façon progressive, sécurisée et sécurisante, un nouveau milieu, l'école et la classe, qu'il va fréquenter quotidiennement, accompagné de deux adultes, l'enseignant(e) et l'ATSEM, qui seront ses référents sur le temps scolaire. Une rentrée échelonnée comporte une progression : dans le temps, dans les différents espaces ainsi que du nombre d'enfants. Il s'agit d'être accueilli un peu plus longtemps chaque jour, en un peu plus grand nombre chaque jour, seulement dans la classe au départ puis de participer à un temps en salle de motricité puis dans la cour.

Qu'apporte la rentrée échelonnée ?

Son objectif principal est de favoriser une première rentrée réussie. L'accueil et la prise en charge individualisée vont rassurer, apaiser l'anxiété de l'enfant et de ses parents et atténuer voire éviter les pleurs.

Les modalités d'organisation de la rentrée échelonnée vous sont communiquées durant l'été.

La réunion de rentrée

Date: mois de septembre (la date vous sera communiquée par l'enseignant.e de votre enfant)

C'est un moment très important auquel il est nécessaire que vous soyez présent.e.s.

Elle aura lieu en deux temps :

- le premier abordera des points généraux, l'organisation de l'école, l'équipe pédagogique, les projets...
- le deuxième temps avec l'enseignant.e de votre enfant, dans sa classe, abordera l'organisation de la classe, l'emploi du temps, le fonctionnement...

Vous pourrez, durant cette réunion, rencontrer l'équipe et poser toutes vos questions.



Memento



Ecole Maternelle Kergomard

Place du lieutenant GIRAUD
01800 MEXIMIEUX
04 74 61 05 02
ce.0010944w@ac-lyon.fr
<https://ecolekergomard.toutemonecole.fr>



Inspection Education Nationale

Circonscription de Poncin
183 av. de la résistance
01450 PONCIN
04 81 50 03 94
ce.0011458e@ac-lyon.fr

MAIRIE

SERVICE SCOLAIRE
3 rue du ban Thévenin
01800 MEXIMIEUX
04 74 46 08 86
servicescolaire@mairie-
meximieux.net

PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS

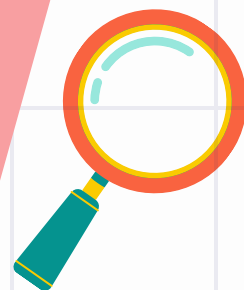
Catherine CELIA - Directrice
24, rue Beauvallon
01800 MEXIMIEUX
04 74 61 25 46
Communication en ligne via
le portail famille

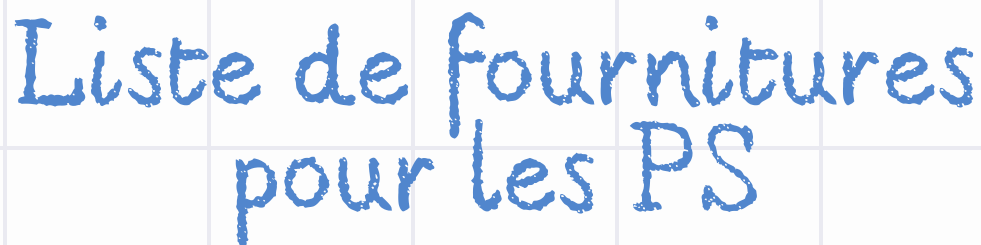
RASED

A l'école élémentaire du Champ
de Foire
48 Route de Genève
01800 Meximieux
04 74 46 75 91
antenne.rased3.0011458e@ac-
lyon.fr

CMS

Centre Médico-Scolaire
(lien avec la PMI)
48 rue de Genève
01800 MEXIMIEUX
04 74 61 42 42
ce.ia01-cms-meximieux@ac-
lyon.fr





- 



- 1 petit sac poubelle pour le linge souillé.



- nt. $z z z z$

- 1 attestation d'assurance précisant le nom de l'enfant et portant les mentions responsabilité civile et individuelle accident.



- 4 photos d'identité.



- 



Quelques éléments importants à noter



LES HORAIRES

La classe a lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 ou 8h25 à 11h15 ou 11h25 le matin (horaires fixes) **et de 13h30 à 16h30**, avec un accueil des élèves 10 minutes avant leur arrivée l'après-midi.

Les horaires d'ouverture et de fermeture du portail sont :
Le matin : **8h15 ou 8h25** et **11h15 ou 11h25** (selon la classe)
L'après-midi : de **13h20 à 13h30** et de **16h20 à 16h30**

Pour le bon fonctionnement de l'école, merci de bien respecter ces horaires.

Les familles seront autorisées à entrer dans l'école pour accompagner leurs enfants dans les classes uniquement quelques jours au début du mois de septembre.

L'après-midi, les enfants seront récupérés dans la cour de récréation à l'endroit défini pour chaque classe entre 16h20 et 16h30.

MÉDICAMENTS

La prise de médicaments à l'école est interdite sauf en cas de maladie chronique. Dans ce cas, signalez-le à l'enseignante de votre enfant (allergie, etc...) pour que nous puissions signer avec vous et le médecin de PMI un protocole d'accueil individualisé (PAI) qui nous donne le droit de donner des médicaments à votre enfant.

GOÛTER ET BOISSON

À l'école, il n'y a pas de goûter pris sur le temps scolaire, exception faite des anniversaires (voir avec l'enseignant.e pour l'organisation). Les enfants peuvent boire de l'eau quand ils le souhaitent dans la journée. Les enfants qui vont à la garderie du soir mangent un goûter fourni par le périscolaire à partir de 16h30.

SIESTE

La sieste ou temps de repos est obligatoire pour les enfants de petite section. En moyenne section, nous adaptons ce temps en fonction de chaque enfant avec la mise en place d'un temps de décroisement avec des activités de réinvestissement pour les non-dormeurs.

LA CANTINE

Les ATSEM s'occupent des enfants durant ce temps. Si votre enfant doit manger à la cantine, vous devez réserver ou annuler son repas sur le portail famille avant 9h30 le jour ouvré précédent (pour le lundi, cela doit être fait le vendredi précédent avant 9h30). La cantine se situe vers l'école du Champ de Foire, un bus assure le transport des élèves.

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Il se fait dans les locaux du cinéma ou la cour d'école aux beaux jours.
Accueil des enfants le matin de 7h00 à 8h25 et le soir de 16h30 à 18h30.
Réservation sur le portail famille.

LE MERCREDI ET LES VACANCES SCOLAIRES

Voir conditions d'accueil du centre de loisirs sur le site de la mairie ou avec les responsables.

PERSONNES POUVANT VENIR CHERCHER L'ENFANT

Seules les personnes désignées par les parents peuvent venir chercher l'enfant. En début d'année, une fiche de renseignements vous sera remise et vous y noterez ces personnes. Elles devront pouvoir fournir une pièce d'identité.

SORTIES SCOLAIRES

Des sorties seront organisées en cours d'année. Pour cela, nous aurons besoin de parents accompagnateurs. Parfois, de nombreux parents sont volontaires et l'enseignant.e est amené.e à faire un choix. Au contraire, il arrive que des sorties doivent être annulées faute d'un nombre suffisant de parents volontaires/disponibles.

RYTHME

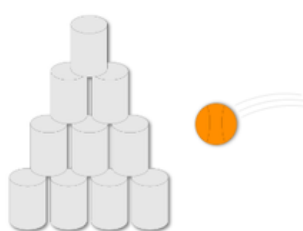
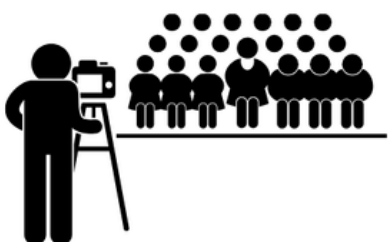
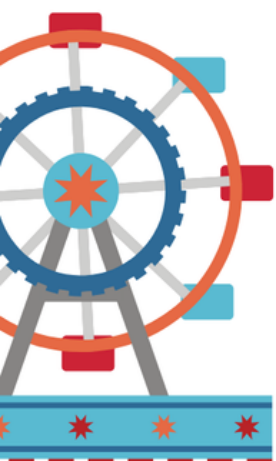
Pour un enfant de 3 ans, les journées à l'école sont fatigantes. Il est donc essentiel qu'il ait suffisamment dormi (entre 10 et 12 heures/jour selon les enfants). Un enfant qui n'a pas suffisamment dormi n'est pas disponible pour les apprentissages. La fatigue est certainement la cause la plus fréquente du rejet de l'école. De plus, le temps passé devant les écrans le soir empêche l'endormissement.
Enfin, limitez au maximum le temps de présence de votre enfant à l'école en dehors du temps scolaire. Dès que votre emploi du temps vous le permet, n'hésitez pas à le récupérer pour le repas de midi ou dès la fin de la classe.



Le Sou des Ecoles est une association à but non lucratif qui regroupe des parents d'élèves bénévoles des 6 écoles de Meximieux.

Ils donnent de leur temps et de l'énergie à l'organisation de plusieurs manifestations tout au long de l'année pour récolter des fonds permettant de financer des activités au sein des écoles.

Leur activité et leur investissement est nécessaire au maintien des projets/sorties de l'école.



Contacts : soumeximieux@gmail.com
Page Facebook : [Sou Des Ecoles Laiques De Meximieux](#)